



**Lorsque
le
Prince
prend
la
parole**

Editorial

Quand le Prince arbitre



par Stéphane Bern

Le 30 avril dernier, Mgr le comte de Paris a publié une déclaration dans laquelle il fait l'analyse des résultats du premier tour de l'élection présidentielle, exprime son inquiétude devant une « France qui s'abandonnerait à la logique de la division haineuse », évalue les enjeux de demain et esquisse des objectifs impératifs autant qu'immédiats.

De cette déclaration de plus de 50 lignes une partie de la presse n'a voulu retenir que la dernière phrase, celle dans laquelle le Prince désigne le candidat qui - au vu des échecs passés et des exigences pour l'avenir - incarne à ses yeux la chance d'un rassemblement.

Il ne m'appartient pas ici de commenter cette déclaration car les Amis de la Maison de France forment une association de fidélité, rigoureusement apolitique. Notre association laisse à ses adhérents la responsabilité de leurs choix individuels lors des élections et ne se permet pas d'influer de quelque manière que ce soit sur ceux-ci.

Cependant quelques lettres, et certaines réactions d'amis royalistes m'amènent à réagir d'une façon générale. J'ai en effet constaté que certains, et pas des moindres, critiquaient le Prince, allant jusqu'à lui dénier le droit d'avoir telle ou telle attitude politique qu'ils jugeaient incompatible avec sa fonction royale de prétendant au trône.

Ce genre de réaction, le Prince les connaît, elles ont existé et même avec beaucoup plus de virulence en 1937 lorsqu'il se sépara de l'Action française, en 1938 lorsqu'il se prononça contre le racisme, contre Hitler et les accords de Munich, au début des années 1960 lorsqu'il apporta son soutien à la politique de de Gaulle en Algérie et dans ses efforts pour restaurer l'Etat à travers la Vème République... On pourrait multiplier les exemples. Le prince a rarement parlé le langage de ses « partisans », qui, trop souvent, ont prétendu - de quel droit ? - savoir ce qu'était la tradition royale, voire l'incarner eux-mêmes.

Il est bien compréhensible que chacun, parmi les royalistes, souhaite que le Prince vienne conforter ses propres idées, voire calque ses discours sur un schéma doctrinal rassurant. La tentation est forte d'affirmer que le Prince se trompe chaque fois que l'on n'est pas d'accord avec lui !

Encore une fois je précise que je ne reproche pas aux royalistes, fidèles à leurs couleurs politiques, le nom du candidat qu'ils ont introduit dans l'urne le 8 mai dernier.

Mais en revanche il est inacceptable que certains se soient permis de porter publiquement un jugement sur la pensée du comte de Paris, au nom du royalisme ! Quand ils n'ont pas contesté au Prince le droit de s'exprimer !

Au nom de quelle doctrine, le Prince devrait-il rester le spectateur passif de la vie politique ? Un roi arbitre doit-il se contenter de compter les points et les piques que se lancent les hommes politiques pour conquérir, à des fins partisans, le pouvoir suprême ?

Bien au contraire, le comte de Paris, par la tradition dont il est l'héritier et l'unique porte-parole autorisé, a le devoir de prendre position. Il est bon que celui qui a une vocation naturelle d'arbitre parle quand il estime que la situation le lui impose.

Contrairement aux hommes politiques ordinaires, le comte de Paris n'abuse pas de ce droit. C'est d'ailleurs aussi pour cela que ses déclarations - rares - sont souvent très fortement ressenties.

Par ses prises de positions successives, le Prince a montré, même si cela n'a pas toujours été compris, ce que pourrait être la Monarchie. Le comte de Paris n'a jamais trahi sa vocation de rassembleur, par delà les clivages, de tous les Français. Il n'a jamais été l'homme d'un parti. Bien au contraire, il est le seul homme politique en France à avoir brisé violemment le « parti » qui prétendait lui imposer un discours ! Héritier dynastique et politique des rois de France, le comte de Paris prend des initiatives, définit des priorités, exprime des inquiétudes qu'on ne doit pas juger à l'aune de l'esprit partisan, puisque ce n'est absolument pas sa démarche.

Reprocher au comte de Paris d'avoir dénoncé le danger qu'il pressent d'une dislocation de l'unité, de l'amitié, françaises ce serait lui contester ce droit de jugement indépendant, cette vocation à l'arbitrage qui est, répétons-le, sa principale caractéristique.

Il me paraît choquant - et préoccupant - que des royalistes soucieux de restaurer une monarchie arbitrale et indépendante s'arrogent le droit de contester les prérogatives de celui qui incarne le principe monarchique. Auraient-ils réagi de la sorte s'il se fût agi du roi régnant, exprimant son choix d'un Premier ministre ?

Pensons aussi au drame qui consisterait à vouloir « être plus royalistes que le roi ».

A l'inverse, dès lors que nous nous attachons à défendre l'action et la pensée du comte de Paris contre ceux qui l'attaquent pour ne l'avoir pas comprise, et parfois aussi contre nous-mêmes, nous pouvons vibrer à l'unisson avec celui qui incarne le passé, le présent et l'avenir de la Royauté.

Sommaire:

Editorial (p. 2 et 3) - Déclaration du comte de Paris (p. 4) - Carnet (p5) - En bref: Courrier; Bulletin du comte de Clermont; Nouvelles parutions; Mariage de Mathilde de Wurtemberg; Collier de l'Ordre de Saint-Michel; la Comtesse de Paris à Noirlac; Edgar Faure; Réunion AMF à Lyon; Exposition sur Louis XVI à Paris... (p. 6, 7 et 9) - Millénaire: le comte de Paris à Brest (p. 8) - Revue de presse (p. 10 et 11) - Publicités: peinture d'arbres généalogiques (p. 7); pour le livre de H. Troussat (p. 12).

alliance royale

Bimestriel d'informations générales sur la Famille de France, la Monarchie, le Millénaire capétien et les Traditions françaises.

Directeur de la publication: Stéphane Bern - Rédacteur en chef: Patrice Le Roué - Photos Patrice Le Roué, Philippe Delorme, J.-P. Lacroix.

Abonnement pour 5 numéros: 50 F (à l'ordre de l'A.M.F.)

Abonnement de soutien: 100 F

Édité et imprimé par l'Association des Amis de la Maison de France - B.P. 314 - 75365 Paris Cedex 08.

Commission Paritaire de la Presse en Cours. Issn 0766-0406.

Publicité

René BORRICAND

LIVRE D'OR



DES
ROIS DE FRANCE
ET DES
REINES DE FRANCE

Vient de paraître:

Publié à l'occasion du millénaire capétien

Sommaire:

Pour les 35 Rois et Reines: date de naissance, date du décès, lieu de sépulture, date du couronnement, mariage, ascendances paternelles et maternelles, frères, sœurs, parents, enfants, possessions acquises ou conquises, faits d'armes, devise, cri et emblème...

Le serment capétien, les Armes de France et ses attributs, le cri de guerre, historique de la Maison royale, la fleur de lys, les Ordres de la couronne de France, etc.

Description de l'ouvrage:

Format 17 x 24 cm sur papier couché, 224 pages, couverture deux couleurs.

Tirage: 1000 exemplaires numérotés.

Illustrations:

Pour chaque Roi et Reine: portrait, sceau, fac-similé de signature, blason, culs de lampe et arbre généalogique.

Prix: 140 F (franco de port et d'emballage)

Editions BORRICAND

Boîte Postale 276 - 13608 AIX-EN-PROVENCE Cedex

C.C.P. 1194.96 B Marseille



Déclaration de Monseigneur le Comte de Paris

L'inquiétant succès obtenu par le représentant d'un courant autoritaire et xénophobe souligne le désarroi de très nombreux citoyens. Il marque aussi l'échec de formations politiques qui avaient confisqué l'expression populaire au profit de leur seule volonté de puissance : les discours sectaires, l'égoïsme de parti, l'argent dépensé dans une publicité massive, ont masqué leur absence de réflexion, le caractère artificiel des programmes et l'échec d'une gestion gouvernementale menée dans la méconnaissance des réalités et des aspirations de la société française.

Dans cette société bouleversée par la destruction de nombreux liens sociaux et très éprouvée par la dureté de la compétition économique, facteur d'insécurité et de misère, un tribun a eu l'habileté d'attribuer une cause unique à l'angoisse collective, de donner un seul nom et un seul visage à de multiples menaces.

Je tiens à dénoncer une nouvelle fois l'illusion ainsi entretenue. L'exclusion des immigrés et le refus opposé à l'intégration de leurs enfants n'apaiseraient pas l'angoisse, et la célébration de valeurs traditionnelles grossièrement travesties (par exemple celles qu'incarne Jeanne d'Arc) ne nous donnerait qu'un semblant d'identité. La cohésion sociale ne peut se recréer dans la haine d'autrui. L'unité nationale ne peut se fonder sur un parti qui n'existe que dans et pour l'affrontement.

La France ne serait plus elle-même si elle s'abandonnait à la logique de la division haineuse, si elle se résignait à subir la seule loi d'un capitalisme qui enrichit les plus riches et plonge dans la misère les plus fragiles, si elle renonçait à son projet millénaire de justice et de liberté. Ce projet peut et doit mobiliser les intelligences et les énergies, afin que les crises qui nous affectent soient pacifiquement surmontées.

Nous devons, dans le cadre de notre démocratie représentative, développer et renouveler le dialogue entre le pouvoir politique et les citoyens, afin que ceux-ci participent effectivement aux évolutions nécessaires.

Nous devons rétablir la paix civile outre mer en mettant fin à des situations de type colonial, en respectant les droits, les usages et la culture des peuples qui vivent dans l'ensemble français.

Nous devons instaurer, avec notre cœur et notre compréhension, une relation harmonieuse entre les régions et le pouvoir politique qui doit, dans l'esprit de la tradition capétienne, respecter leur personnalité et leurs libertés.

Nous devons, selon notre tradition constante, tant monarchique que républicaine, assurer la sécurité des étrangers qui ont choisi de vivre parmi nous et qui, comme par le passé, contribuent à notre développement économique et à notre enrichissement culturel, sans qu'il soit établi de ségrégation selon la couleur de la peau ou la religion.

Nous devons recréer ou renforcer les liens sociaux en confirmant le principe de la solidarité, en assurant une protection efficace contre la maladie et le chômage, en luttant contre toute pauvreté.

Nous devons mettre en œuvre une politique économique active et une politique industrielle cohérente, développer la formation et la recherche, stimuler l'activité (et non la spéculation), affirmer notre dynamisme sur le marché européen comme sur le marché mondial - sans jamais oublier nos devoirs à l'égard du Tiers-Monde.

Nous devons développer la coopération européenne, assurer notre sécurité tout en favorisant la réduction des armements possédés par les empires, et renforcer le pacte multiséculaire entre la France et la liberté des peuples du monde.

Ces tâches immenses ne peuvent être accomplies dans une France divisée par les luttes partisans, et par un pouvoir politique qui renoncerait à sa fonction arbitrale devant les exigences de groupes de pression politiques et financiers.

M. François Mitterrand a acquis, au cours de son septennat, l'expérience et l'indépendance nécessaires à tout homme d'Etat digne de ce nom. Le projet de justice, de liberté et d'unité qui est le sien, et la perspective de rassemblement qu'il a tracée, rejoignent mes propres espérances. Je souhaite qu'il puisse poursuivre, après le 8 mai, l'œuvre qu'il a entreprise.

Chantilly, le 30 avril 1988

Décès d'Abel Pomarède

Une des personnalités les plus attachantes du royalisme vient de décéder, dans sa 82ème année.

Ouvrier-vigneron dans son village de Pomerols qu'il mettait au-dessus de tout, Abel avait, dans sa jeunesse, eu une passion pour le théâtre. Il avait même un peu brûlé les planches à Béziers. Là il avait appris une certaine éloquence qui en avait fait un des orateurs de choc de l'Action française dès 1939.

Il était devenu une figure locale depuis que, en 1958, dans la circonscription de Sète il s'était présenté aux législatives contre le ministre Jules Moch. Abel avait pris comme suppléant Pierre Boutang. Son amitié avec Pierre Boutang était bien connue et celui-ci manquait rarement de se rendre à la fête de Jeanne d'Arc et au banquet qu'Abel organisait régulièrement dans la région de Pomerols avec des amis venus de toute la France. Il y a quelques années Michel Devèze avait fait à Abel un des plus beaux cadeaux qu'il eut jamais reçu en lui offrant sa collection de l'hebdomadaire de Pierre Boutang («La Nation Française» qui parut de 1955 à 1967).

Abel Pomarède avait aussi participé à la fondation de la Nouvelle Action Française pour laquelle il parla à différentes «Journées Royalistes» avec toujours cette éloquence de tribun populaire inimitable. Là, il était notamment devenu l'ami de Gérard Leclerc, de Hervé Dubois et de tant d'autres.

Mais Abel était aussi et surtout un ami personnel du comte de Paris qu'il avait eu l'occasion de rencontrer à maintes reprises. Il fallait entendre comment il racontait la première représentation de la pièce de Maurice Clavel à Provins, en présence du comte de Paris et à l'invitation d'Alain Peyrefitte... L'histoire, mille fois racontée se terminait par «Et le Prince riait comme un canard...».

Il y a quelques années la «Documentation royaliste» à Tours avait publié les mémoires de ce militant et de ce conteur infatigable. Le livre est malheureusement épuisé aujourd'hui.

Ami de la Maison de France dès les premiers jours, Abel nous manquera cruellement.



GERARD LECLERC

A L'HONNEUR

Un ami de la Maison de France des plus notables vient de se voir récompensé par la République... Il a en effet reçu la médaille du Mérite national, le 18 avril dernier au Ministère de l'Education, pour son bon travail de journaliste spécialisé dans les problèmes d'Education. On voit sur la photo ci-contre, l'éditorialiste de «Royaliste» décoré par le ministre René Monory, dont G. Leclerc a suivi, objectivement, l'action durant ces deux dernières années pour le «Quotidien de Paris». Gérard Leclerc a notamment publié chez Denoël (en 1985) «La bataille de l'Ecole». Il est également chroniqueur politique à «La France catholique» et à «Radio Notre-Dame».



COURRIER

Chers amis,

Je suis membre de l'Association des Amis de la Maison de France depuis un an. Je suis très heureux de prouver mon attachement et ma fidélité à la Maison de France par l'intermédiaire de votre excellente association. C'est pourquoi je renouvelle avec joie mon adhésion en tant que membre actif.

Votre revue « Alliance Royale » est bien faite. Je tiens à vous féliciter. Cependant j'aimerais qu'« Alliance Royale » fasse plus d'échos de la vie des princes. Ainsi j'espère que dans les numéros à venir vous ferez plusieurs pages sur les grands événements de la famille (fiançailles, mariages, anniversaires du comte de Paris...).

Il serait aussi très appréciable que l'on nous présente des interviews des divers membres de la Famille de France. Je vous remercie de bien vouloir tenir compte de mes quelques remarques.

Benoît SOURDIN
(Ile-et-Vilaine)

NOUVELLES PARUTIONS

La Lettre du Comte de Clermont

Thierry de Montaigu nous prie d'annoncer la parution du n°2 de «La lettre de S.A.R. le comte de Clermont» (nouvelle série) dont il est le rédacteur en chef.

Au sommaire: «Réflexions sur la France» après les présidentielles, «activités du CERFC et activités du prince», «1789-1989».

Ce bulletin, édité par le Centre d'étude et de réflexion sur la France contemporaine, paraît tous les deux mois. L'abonnement pour 5 n°: 50 F - abonnement de soutien: 150 F - abonnement bienfaiteur: 500 F et plus, à l'ordre du CERFC, adresse postale: 38, rue Boileau 75016 Paris.

Marc Desaubliaux

Notre adhérent, l'écrivain Marc Desaubliaux, vient de faire paraître

au «Lys Rouge» une courte nouvelle intitulée «Le messager».

Dans un climat proche de La Varenne c'est une histoire mettant aux prises un valeureux royaliste et des républicains assoiffés de sang. L'auteur imagine - mais c'est un bon spécialiste de la période - qu'en 1830 le duc d'Orléans cherche à faire passer un message à Charles X. Une nouvelle émouvante et pleine d'attraits, en vente à l'A.M.F. (28 F franco de port).

N° spécial 80 ans du Prince

Le 5 juillet prochain, Monseigneur le comte de Paris fêtera ses 80 ans. A cette occasion l'Association fera paraître un n° double d'«Alliance Royale». Nous voudrions lui donner une diffusion plus importante. Commandez dès aujourd'hui des n° supplémentaires:

- 10 exemplaires: 170 F
 - 20 exemplaires: 300 F
 - 50 exemplaires: 600 F
- à diffuser auprès de vos amis.

HENRI IV



1589
Henry IV
1989

Nous rappelons que l'Association «Henri IV 1989» a été créée pour organiser un ensemble de manifestations scientifiques, notamment colloques et expositions, à l'occasion du 4ème centenaire de l'avènement d'Henri IV. Elle a également une mission de publication et doit enfin permettre la coordination d'initiatives variées qui accompagneront la célébration de cet anniversaire.

L'Association Henri IV prévoit pour septembre 1988 un colloque à Bayonne sur les pays du Sud-Ouest et du Languedoc 1553-1593 (de la naissance d'Henri IV à son abjuration).

Pour tous renseignements, vous pouvez écrire à «Association Henri

IV», Musée national du Château de Pau - 64000 Pau - adhésion pour un an: 50 F.

Comme chaque année, les Amis de la Maison de France célébreront le bon roy Henri à leur manière. Selon une coutume royaliste du XIXème siècle, nous déposerons la traditionnelle gerbe devant la statue équestre du Pont-Neuf à Paris, le 14 juillet prochain (la saint Henri traditionnelle). Rendez-vous à 17 h devant la statue. La manifestation sera annoncée de manière plus précise par une annonce dans le carnet du «Figaro».

MARIAGES



La duchesse Mathilde avec sa petite sœur, Fleur.

Mathilde de Wurtemberg

Au moment où nous faisons part des fiançailles de Bianca d'Aoste, sa cousine, la duchesse Mathilde annonçait son prochain mariage avec le comte héritier Erich von Walburg-Zeil.

La fille de Karl, duc de Wurtemberg, et de la duchesse, née princesse Diane de France, est la seconde petite-fille du comte et de la comtesse de Paris à se marier.

La cérémonie aura lieu au château d'Altshausen, au mois de novembre prochain, en présence de toute la Famille de France et de tout le Gotha.

Par ailleurs, contrairement à ce que nous avions écrit, c'est le 11 septembre que le mariage de la princesse Bianca avec le comte Gilberto Arrivabene Valenti Gonzaga sera célébré en Toscane.



**Le comte de Paris
confie un joyau
de l'Ordre de
Saint-Michel
au Musée
de la Légion d'Honneur**

Mgr le comte de Paris vient de confier en dépôt au Musée de la Légion d'Honneur le pendentif en or et émaux peints du collier de l'Ordre de Saint-Michel, sorti des ateliers de Benvenuto Cellini, orfèvre de la Renaissance italienne. Ce joyau unique, appartenant à la Fondation Saint-Louis que préside le Prince, avait été offert au comte de Paris par le mécène Arturo Lopez pour qu'il reste dans le patrimoine français. Avec l'accord du Conseil d'Administration de la Fondation Saint-Louis, le comte de Paris a pu confier ce pendentif au Musée de la

Légion d'Honneur, dans les vitrines consacrées à l'Ordre de Saint-Michel, créé en 1469 par Louis XI. Ce dépôt donna lieu récemment à une réception au Musée de la Légion d'Honneur en présence du Prince, du conservateur du Musée, Mme du Pasquier, du grand chancelier de la Légion d'Honneur, le général André Biard, des membres de la Fondation Saint-Louis, le général Alain de Boissieu, Guy Coutant de Saisseval, Guy Monrosty...

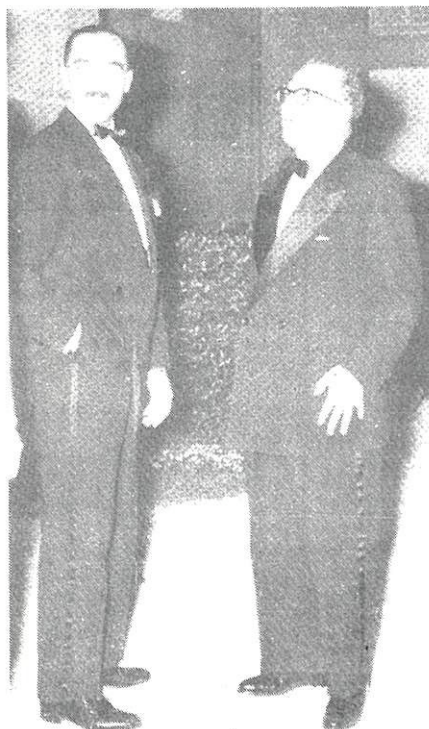
La comtesse de Paris à Noirlac

Madame se rendra le 29 mai prochain à l'Abbaye de Noirlac à l'occasion du retour dans le Berry des Sœurs de l'Annonciade. La cérémonie rendra hommage au souvenir de sainte Jeanne de France, fille du roi Louis XI et duchesse de Berry.

Edgar Faure

Le 2 avril se déroulèrent à Paris les obsèques du Président Edgar Faure, ancien président du Conseil, ancien ministre, et Président de la Commission pour le Bicentenaire de la Révolution, en présence de Mgr le comte de Clermont représentant la Maison de France.

Edgar Faure entretenait, depuis le retour d'exil du comte de Paris, d'amicales relations avec la Maison de France. Interrogé sur ses compétences politiques, il reconnaissait sans fausse modestie qu'il se sentait capable d'assumer tous les postes au gouvernement, mais que pour rien au monde il n'aurait envisagé la fonction suprême de l'Etat... Serviteur de l'Etat, il avait aussi une vision capétienne du pouvoir. Sur le document que nous publions (extrait du livre de Merry Bromberger, «Le comte de Paris et la Maison de France», 1956), le président Faure quitte le manoir du Coeur-Volant à Louveciennes où il vient de dîner à l'invitation du comte de Paris.



**Vous et
vos ancêtres**

La généalogie, devenue une passion de plus en plus répandue, n'amène-t-elle pas en finalité la réalisation iconographique de l'ARBRE ?

C'est ce qu'a vécu un ancien étudiant des Arts-décoratifs lorsqu'il devint, il y a quelques années, l'heureux dépositaire de ses archives familiales. Son ancien métier de graphiste en publicité s'en trouva bouleversé et c'est avec passion qu'il entreprit tout naturellement de peindre son arbre généalogique.

Cette première réussite en entraîna d'autres... pour d'autres familles. C'est ainsi qu'à partir de documents fournis, cet artiste devenu professionnel, Lambert Reijers von Unkhrechtsperg, construit, équilibre, affine l'arbre de vie qui prend forme lentement à partir de l'ancêtre le plus lointain, au hasard des descendance.



Dans les paysages figurent les lieux d'origine: villages, fermes, châteaux: des animations, toute la symbolique du passé revenue au présent.

Ces peintures sont des chefs-d'œuvre dans le style du 17ème siècle, décorées parfois d'armoiries. Quelles sont les personnes qui viennent le voir ? Tout l'éventail sociologique jusqu'à un ancien premier ministre et aux familles duciales.

Dessin coloré ou peinture sur bois.
Prix à partir de 1500 F

Lambert Reijers von Unkhrechtsperg,
13, rue du Conservatoire 75009 Paris -
Tél.: 45.23.25.68, sur rendez-vous.

Le comte de Paris à Brest

Je n'en veux point pleurer mais vous n'avez guère évoqué dans votre bulletin le voyage de Son Altesse Royale Monseigneur le Comte de Paris à Brest pour la célébration du Millénaire.

Le Prince est arrivé à Brest le 27 novembre et à 5 h 1/2 du soir il a été accueilli à l'Hôtel de Ville par le maire, le professeur Georges Kerbrat, qui lui a remis la médaille de la ville. Il a alors signé le Livre d'Or de Brest.

Aussitôt après il a inauguré une exposition consacrée aux ducs de Bretagne issus, à partir de Pierre de Dreux, de la Maison capétienne

(avec le mariage de la duchesse Claude et de François d'Angoulême les deux branches se sont réunies au XVIème siècle).

Ensuite eut lieu une réception où le Prince prononça, en réponse au maire de Brest, une allocution qui fut très particulièrement remarquée et dont les termes ont marqué les personnes présentes.

Après le dîner le Prince a été invité à un concert donné par le groupe Venance Fortunat.

Le lendemain, 28 novembre, un déjeuner au manoir de Kerbriand a permis au maire de présenter à Son Altesse Royale le Préfet maritime

de Brest, l'amiral Dominique Leffèvre, Mme Franseza Maslé, directrice du service des expositions de la ville, M. Jean-Claude Descaves, directeur des affaires culturelles, M. Kuhn, consul d'Espagne, le professeur Sanquer, professeur à l'université de Bretagne occidentale. On notait également la présence de M. Wuillemot, directeur de la Fondation Condé. A la droite du Prince, on voyait l'abbé Claude Le Prat, curé de St-Martin de Brest, ancien archi-diacre du Léon, ancien vicaire général du diocèse de Quimper et de Léon. Dans l'après-midi Son Altesse Royale a visité les musées de Brest et le château, l'un des plus antiques du royaume, guidé par M. René Sanquer.

Le soir, le Prince a entendu une conférence de M. Raymond de Sagazan, vice-président de « l'Association bretonne » : « la Bretagne et les Capétiens ».

Le dimanche 29 novembre, une messe fut célébrée à 11 h en présence du Prince, par monsieur l'abbé Le Prat, avec le concours du quatuor du Léon de monsieur l'abbé Abjean. S.A.R. le duc de Vendôme assistait également à cette messe qui fut suivie d'un Te Deum (Eglise St-Martin de Brest).

Après l'office, les princes se rendirent à Lesneven où, sur l'invitation de la municipalité, ils devaient inaugurer une exposition consacrée au général Le Flô (1804-1887) illustre militaire, ambassadeur de France en Russie, qui fut un fervent légitimiste et un robuste partisan de Philippe, comte de Paris, qui l'honorait de son amitié. Les princes participèrent à un banquet donné en leur honneur en compagnie du secrétaire de l'ambassade d'URSS.

La journée s'est achevée par la visite de la basilique ducale du Folgoët, édifice du XVème siècle, construit par les derniers ducs capétiens de Bretagne avant l'union de la principauté celtique avec la France.

LL.AA.RR. ont quitté Brest en fin d'après-midi saluées à l'aérodrome par le Maire de Brest.

Joël-Jim-Sévellec

membre du comité brestois du Millénaire



LE COMTE DE PARIS A BREST

Le 27 novembre dernier, le Comte de Paris a procédé en personne, à la Mairie de Brest, à l'inauguration de l'exposition consacrée au Millénaire Capétien. Bruno Fourn a profité de cette visite exceptionnelle pour rencontrer Son Altesse Royale et lui poser quelques questions.

S.A.R. DANS TOUS SES ETATS

J'ai rencontré Henri, Comte de Paris, chez Pierre Le Bris, rue de Siam. Je sais, je devrais en rougir, mais j'ai été saisi d'une forme de vertige devant cet homme qui incarne biologiquement 1000 ans d'Histoire de France. Il m'a humblement avoué sa foi en la Démocratie, son souhait d'un retour aux valeurs qui ont fait la France et à la morale politique (avec une

allusion aux récentes « affaires »), et sa fidélité absolue à l'admiration de sa vie : le Général De Gaulle. Pour lui, l'Histoire de France se résume d'ailleurs à Louis XI, Henri IV, Louis XIV, Charles De Gaulle.

Mais laissons parler le Comte de Paris :

DES ROYALISTES PLUS ROYALISTE QUE LE COMTE DE PARIS

« A Montpellier, j'ai eu beaucoup de difficultés parce qu'ils étaient pour Le Pen et tous contre moi. Mais comme ils se disaient royalistes, il était difficile qu'ils l'expriment. Eux étaient les vrais royalistes et moi le faux, l'usurpateur... Je suis d'ailleurs très vite sorti du ghetto royaliste. Et quand je me suis séparé de l'Action Française, ce sont les milieux démocrates chrétiens que j'ai retrouvés tout de suite. J'ai d'ailleurs arraché aux

monarchistes, qui voulaient en faire leur affaire, la commémoration du Millénaire Capétien. »

DE FRANÇOIS MITTERRAND

« Il a des qualités d'homme d'Etat, mais déformées par le fait qu'il est le fruit d'un parti. C'est la correction qu'il faut faire. »

DU REGIONALISME CAPETIEN

« Les Capétiens ont eu le mérite - constant jusqu'à Louis XIV - d'avoir été en province, d'avoir vécu avec les français en province; ce qui leur permettait d'avoir un jugement plus proche des réalités que n'ont eu ni Louis XIV, ni ses successeurs. La capitale n'était alors pas ce qu'elle est devenue avec Louis XIV à Versailles: le centre administratif de gestion. Tout se résolvait alors à Versailles, avec la cour. »

Propos recueillis par B. Fourn

Ci-contre: extrait d'une interview accordée par le Prince à « Brest-Magazine », en déc. 87. Ouest-France et le Télégramme de Brest ont amplement rendu compte de la visite princière.

Les A.M.F. à Lyon

A l'occasion du lancement d'une antenne locale de l'A.M.F., Stéphane Bern était à Lyon le vendredi 6 mai pour une première réunion d'information, 15, rue Sala dans le 2ème arrdt.

Ainsi que devait le rappeler la presse lyonnaise (« Le Progrès » du 4 mai, « Lyon-Libération du 7 mai »), le but de la réunion était de « jeter les bases d'un mouvement de soutien au comte de Paris dans la région Rhône-Alpes, y promouvoir son action et ses idées et envisager une visite officielle du Prince dans la région ».

Après un exposé sur l'Association et ses activités, Stéphane Bern évoqua le rôle possible - et souhaitable - des « Amis de la Maison de France » à Lyon :

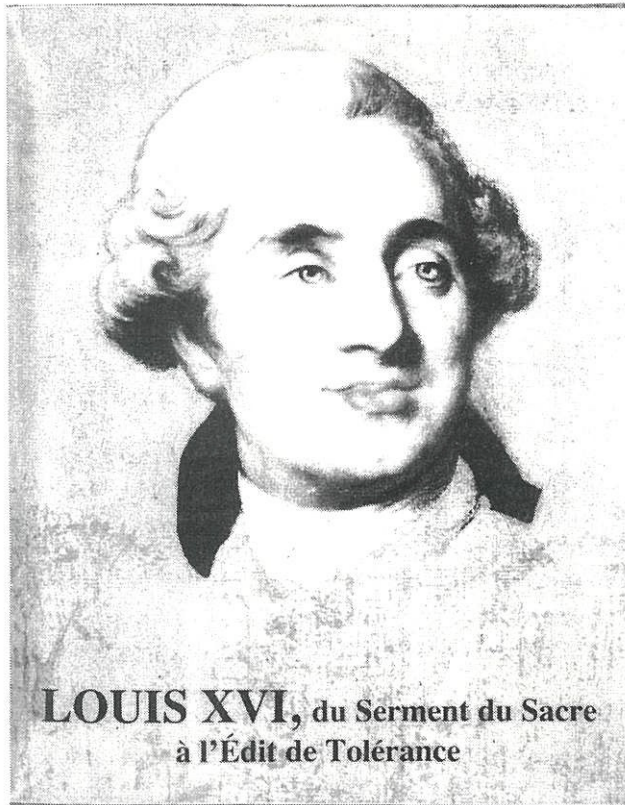
- une présence sur le terrain par la diffusion des idées du Prince à travers des articles dans la presse locale, des lettres adressées aux rédactions,

- défendre avec acharnement la légitimité royale incarnée par le comte de Paris, chef de la Maison de France. Une tâche d'autant plus délicate et essentielle que les al-fonsistes se sont beaucoup agités ces temps derniers dans la capitale des Gaules

- préparer le bicentenaire de la Révolution par une exposition sur la Révolution royale souhaitée par Louis XVI. Dans une volonté d'éviter des commémorations qui diviseraient les Français deux siècles après, les A.M.F. souhaitent privilégier en 1989 les célébrations à caractère unificateur et réconciliateur. L'image du roi Henri IV, dont on célébrera la même année le 4ème centenaire de l'avènement devrait servir d'exemple en ce sens

- enfin, Stéphane Bern lança l'idée d'une invitation officielle du Prince à Lyon car une telle visite avait été rendue impossible durant l'année du millénaire faute d'une présence suffisamment déterminée d'amis de la Maison de France.

Un dîner clôt cette amicale rencontre avec les nombreux adhérents de la région lyonnaise. Dominique-Alain Bernard, responsable de notre antenne locale, annonce une réunion de travail pour le vendredi 27 mai. Contact à Lyon : 78.28.42.81.



Si l'année 1987 a été marquée, sur le plan des commémorations historiques, par l'anniversaire du Sacre de Hugues Capet, différentes publications, deux colloques internationaux, une exposition ont été consacrés au souvenir de l'Édit de Tolérance rendu par Louis XVI au bénéfice des Communautés protestantes.

Le 17 novembre 1787, l'Édit de Fontainebleau qui portait révocation de l'Édit de Nantes, était abrogé.

Cette mesure a sans doute valeur de symbole. Louis XVI, à la suite de son aïeul, Henri IV, affirme la liberté des consciences et consacre, d'une façon définitive, le principe de la liberté religieuse.

Cette décision, passée trop souvent sous silence, doit être analysée pour elle-même et surtout replacée dans son contexte historique. Se révèle alors, aux yeux du spectateur, une ambition plus vaste de la part du pouvoir royal que la sécheresse du texte ne le laissait entrevoir.

Malesherbes, ancien directeur de la Librairie, à son arrivée au pouvoir en 1774, s'attarde régulièrement avec le nouveau souverain de vingt ans. En sa qualité de ministre de la Maison du Roi (nous dirions de l'Intérieur), il évoque la situation des non-catholiques qui depuis 1685 n'ont plus d'existence légale dans le royaume. Malesherbes dépeint la situation paradoxale existant en France, où une situation de fait, qui accomode tout le monde, s'oppose à la réglementation voulue par Louis XIV et réaffirmée solennellement par Louis XV.

Louis XVI, qui s'apprête, en juin 1775, à faire le serment, dans l'église de Reims, d'extirper l'hérésie, réfléchit et pèse l'ensemble des arguments, devinant combien ce projet soulèvera d'opposants. Enfin, il tranche : un statut juridique sera rendu aux non-catholiques.

Mais avant tout, il faut préparer les esprits. Les réformes seront donc progressives.

La guerre d'Amérique contrainst le roi à différer sa volonté. Mais, rappelé par le souverain aux affaires, Malesherbes recevra, pour seule mission, l'aboutissement de cette tâche délicate.

Une attention minutieuse permet de déceler un travail en profondeur, dont la principale motivation, le droit naturel, se trouve talonnée par des soucis économiques évidents.

Cette intégration, Louis XVI la veut progressive et tempérée. C'est ce qu'il exprime dans le préambule de l'Édit qu'il rédige lui-même.

Cette réforme nous invite à découvrir la vie des non-catholiques à la fin du XVIIIème siècle en France, après un rappel de deux jalons historiques : édit de Nantes, édit de Fontainebleau.

Le paysage que nous découvrons alors est d'une très grande variété et d'une richesse surprenante : nous assistons à la construction à Lunéville, d'une synagogue, érigée à la suite d'une autorisation royale expresse, dont la façade se trouve criblée d'emblèmes royaux et ornée d'une formule étonnante, inscrite en caractères hébraïques : « Au Dieu d'Israël, par la permission du roi de France ». Autant de témoignages de reconnaissance à l'autorisation royale délivrée en 1784.

Nous découvrons des assemblées dominicales qui se réunissent au Désert sans la moindre clandestinité et des temples protestants bâtis vers 1776.

Mais nous mesurons également les oppositions : elles se révèlent souvent là où l'on s'y attend le moins. Chez les parlementaires de plus en plus enclins à une opposition inconditionnelle et systématique ; parmi les membres de la famille royale ; entre autre Madame Louise retirée au Carmel de Saint-Denis.

Une chose résiste à ce vaste combat d'influence : la volonté d'aboutir du roi et de son ministre.

Au terme des travaux les plus récents qui sont venus jeter un éclairage parfois entièrement nouveau sur cette question, Monsieur Jean Tibéri, premier adjoint au Maire de Paris, député de Paris, a bien voulu présider le Comité d'Honneur de cette exposition dont l'ambition est d'offrir une vue d'ensemble sur la notion de tolérance religieuse qui s'impose à « l'honnête homme » du XVIIIème siècle, et qui a trouvé son champion le plus fidèle en la personne même du souverain, et cela de la façon la plus réaliste possible.

Jacques CHARLES

A la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée 75004 Paris, de 10 h. à 18 h. jusqu'au 21 mai 1988, sauf dimanches et fêtes. Droit d'entrée : 15 F.

A l'occasion de la sortie du dernier tome des «Lettres et Carnets» du général de Gaulle, qui coïncide avec le 20ème anniversaire de mai 1968, nous publions dans cette revue de presse la reproduction d'un article donné par notre ami Frédéric Delpech à «Confidentiel» sur les relations entre le comte de Paris et de Gaulle.

NS JOURNAUX
QUE LE GENE-
SOULAI"AIT
DE PARIS, ...

... LA MAISON ROYALE
DE FRANCE, LUI SUCCEDE.
VINGT-CINQ ANS APRES, LE
MYSTERE PLANE TOUJOURS.
CE QUI EST CERTAIN, C'EST
QUE L'HOMME DU 18 JUIN 1940
ET LE COMTE S'ECRIVAIENT
BEAUCOUP. NOUS PUBLIONS
CERTAINES LETTRES DU GENE-
RAL QUI PROUVENT QU'ENTRE
LES DEUX HOMMES IL Y AVAIT
DES RELATIONS PRIVILEGIEES.

Mangéat - P. Math



DE GAULLE ET LE COMTE DE PARIS

leur mystérieuse correspondance

«Noir et Blanc»
du 17 juillet 1963
publiait cette
couverture à
une époque où
certains affir-
maient que le
Général avait
fait du comte
son successeur.

FREDERIC DELPECH

Souvent interrogé sur ses liens avec le général de Gaulle, le président de la République française de 1962 à 1969 — et qu'il connaissait bien depuis le début des années 1950 — le comte de Paris a toujours reconnu que le chef de l'Etat avait songé à lui pour lui succéder d'abord comme président de la République puis comme roi de France si les Français s'étaient déclarés favorables à l'occasion d'un referendum organisé sept années plus tard... Les événements en ont jugé autrement. De Gaulle n'a pas pu imposer le comte de Paris à la tête de la Croix-Rouge comme il l'avait voulu dans un premier temps, ni faire avancer l'idée d'une succession royale. Pourquoi ?

Le Général avait-il vraiment songé à lui pour lui succéder ? »

Parce que cet avènement aurait arrêté en plein élan la course vers le pouvoir des «lieutenants» du général. Que s'est-il passé au juste ? Nul ne le sait ! De Gaulle a emmené son secret dans sa tombe. Mais vingt-cinq ans après, le mystère pèse toujours sur le rôle du comte de Paris auprès du «grand chêne». Certains contestent toute influence de l'héritier des quarante rois qui ont fait la France. D'autres, comme Olivier Guichard, ou encore le général Alain de Boissieu (gendre du général) — qui appartient à la Fondation Saint-Louis que dirige le comte de Paris —, sont là pour témoigner des relations privilégiées entre les deux hommes. Un demi-siècle plus tard, il reste des lettres extraordinaires écrites de la main du général de Gaulle, conservées par le comte de Paris et publiées partiellement dans ses «Mémoires d'exil et de combat» (Atelier Marcel Jullian-1979). On a du mal à imaginer que le général de Gaulle ait pu être l'auteur de paroles aussi démonstratives de ses sentiments monarchistes.

«Je sais quelle joie vous cause ce mariage. C'est là pour chaque Français une raison de s'en réjouir. Mais aussi, Monseigneur, parce que la vie de votre Famille s'identifie à notre Histoire, parce que ce qui vient de vous dans le présent est exemplaire pour le pays, parce que votre avenir, celui du prince Henri, celui des vôtres, sont intégrés aux espérances de la France, je salue l'événement



DECEMBRE 1963 :
« Monseigneur, la fonction de l'Etat consiste tout à la fois à assurer le succès de l'ordre sur l'anarchie et à réformer ce qui n'est plus conforme aux exigences de l'Etat. »



LE GÉNÉRAL DE GAULLE

31 Décembre 1968

Monsieur,

Autant que jamais, c'est en profonde sincérité et fidèle dévouement que je vous adresse et vous prie de transmettre à Madame la Comtesse de Paris mes vœux de nouvelle année auxquels ma femme demande de joindre ses propres souhaits. Comme vous avez bien voulu me l'écrire, Monseigneur, 1969 pèse lourd sur la France. Ainsi que cela lui est arrivé maintes fois à mesure que nos Rois l'ont faite et dans les temps qui ont suivi, la fonction de l'Etat consiste tout à la fois à assurer le succès de l'ordre sur l'anarchie et à réformer ce qui n'est plus conforme aux exigences de l'époque. Faute, parfois, qu'il lui remplisse, le malheur certain s'est installé. Mais parce qu'il a su, souvent, s'en acquitter, la nation a pu survivre. Laissez-moi vous dire, Monseigneur, que cette permanente leçon est à mes yeux impérative. En espérant que Madame la Comtesse de Paris voudra bien accepter mes très respectueux hommages, je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'expression de ma considération la plus haute et la plus dévouée.

Charles de Gaulle

LE GÉNÉRAL DE GAULLE

31 Décembre 1968

Monsieur,

Autant que jamais, c'est en profonde sincérité et fidèle dévouement que je vous adresse et vous prie de transmettre à Madame la Comtesse de Paris mes vœux de nouvelle année auxquels ma femme demande de joindre ses propres souhaits. Comme vous avez bien voulu me l'écrire, Monseigneur, 1969 pèse lourd sur la France. Ainsi que cela lui est arrivé maintes fois à mesure que nos Rois l'ont faite et dans les temps qui ont suivi, la fonction de l'Etat consiste tout à la fois à assurer le succès de l'ordre sur l'anarchie et à réformer ce qui n'est plus conforme aux exigences de l'époque. Faute, parfois, qu'il lui remplisse, le malheur certain s'est installé. Mais parce qu'il a su, souvent, s'en acquitter, la nation a pu survivre. Laissez-moi vous dire, Monseigneur, que cette permanente leçon est à mes yeux impérative. En espérant que Madame la Comtesse de Paris voudra bien accepter mes très respectueux hommages, je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'expression de ma considération la plus haute et la plus dévouée.

Charles de Gaulle

que Dieu va bénir comme un grand événement national», écrit le général pour le mariage du dauphin Henri avec la duchesse Marie-Thérèse de Wurtemberg en juillet 1957. On trouve parfois des propos surprenants. « Vous, vous êtes éternel. Moi, je suis l'homme qui passe. » ou encore, « Je vous remercie de vos précieux encouragements, un tel témoignage vaut plus que tous les suffrages » ! A l'Elysée, le 17 juin 1960, le discours ressemble étrangement à un plaidoyer monarchiste : « Je sais Monseigneur, combien votre action est utile, combien elle est pénétrante. Encore aujourd'hui je la perçois et la mesure. Vous êtes un recours possible... Je crois profondément en la valeur de la monarchie... Ce qu'il faut faire, c'est un roi et pas autre chose. J'incarne le pouvoir, je crois que de ce fait, je rends service à

cette idée. Mais si j'incarne le pouvoir, je n'incarne pas un principe. Soyez en assuré... » Le général de Gaulle en était tellement convaincu qu'il savait au

DECEMBRE 1969 :
« Vous, Monseigneur, demeurez intact, clairvoyant et permanent, comme l'est, et doit le rester pour la France, ce que vous personifiez de suprême dans son destin. »



moment de partir en 1969, que son règne n'avait été qu'un moment de l'histoire de France, tandis qu'à ses yeux le comte de Paris incarnait cette histoire toute entière. Cette conviction valut au comte de Paris, un dernier hommage du général le 27 décembre 1969, moins d'un an avant sa mort : « En ce qui me concerne, le terme est venu. Vous, Monseigneur, demeurez intact, clairvoyant et permanent, comme l'est, et doit le rester, pour la France, ce que vous personifiez de suprême dans son destin ». Dans ses Mémoires, le comte de Paris conclut, « Le 9 novembre, il mourut. Notre long dialogue sur la France avait pris fin. Celui que j'ai, de naissance et de conviction, engagé avec les Français ne s'éteindra qu'avec moi. »

Le Général de Gaulle et le comte de Paris s'écrivaient très souvent. « Vous êtes un recours possible, je crois profondément en la valeur de la Monarchie... » n'hésitait pas à préciser le chef de l'Etat dans l'une de ses lettres. Cette phrase était assez significative.

Monseigneur, Permettez-moi, de vous dire les vœux que je forme, pour l'année qui va commencer, à votre intention, à celle de Madame la Comtesse de Paris, à celle de tous les vôtres et auxquels ma femme joint ses propres souhaits, sont aussi profondément sincères que possible. Pour l'histoire mieux encore sans doute que pour les contemporains, 1969 aura, entre beaucoup de choses, montré d'abord, Monseigneur, avec quelle hauteur de vue et quelle vérité de jugement vous avez considéré les hommes et les événements. Je voudrais vous répéter de quel prix incomparable ont été pour moi, au long de ma mission nationale, votre approbation et votre soutien. En ce qui me concerne, le terme est venu. Vous, Monseigneur, demeurez intact, clairvoyant et permanent, comme l'est, et doit le rester, pour la France, ce que vous personifiez de suprême dans son destin. En espérant que Madame la Comtesse de Paris voudra bien agréer mes hommages les plus respectueux, je vous prie d'accepter, Monseigneur, l'assurance de mon fidèle dévouement.

Charles De Gaulle

LE GÉNÉRAL DE GAULLE

27 Décembre 1969

Monsieur,

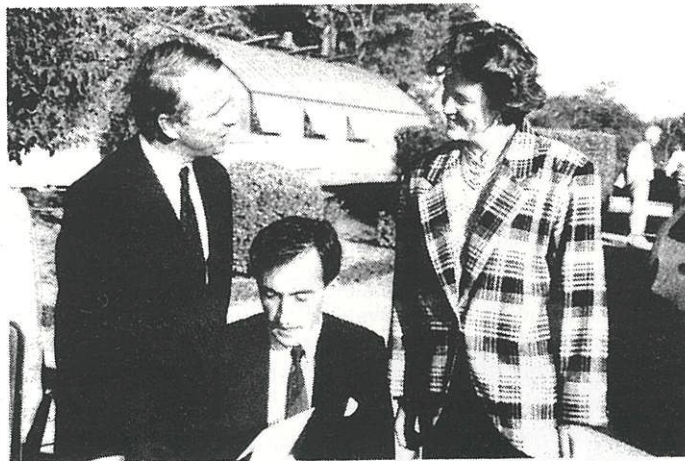
Autant que jamais, c'est en profonde sincérité et fidèle dévouement que je vous adresse et vous prie de transmettre à Madame la Comtesse de Paris mes vœux de nouvelle année auxquels ma femme demande de joindre ses propres souhaits. Comme vous avez bien voulu me l'écrire, Monseigneur, 1969 pèse lourd sur la France. Ainsi que cela lui est arrivé maintes fois à mesure que nos Rois l'ont faite et dans les temps qui ont suivi, la fonction de l'Etat consiste tout à la fois à assurer le succès de l'ordre sur l'anarchie et à réformer ce qui n'est plus conforme aux exigences de l'époque. Faute, parfois, qu'il lui remplisse, le malheur certain s'est installé. Mais parce qu'il a su, souvent, s'en acquitter, la nation a pu survivre. Laissez-moi vous dire, Monseigneur, que cette permanente leçon est à mes yeux impérative. En espérant que Madame la Comtesse de Paris voudra bien accepter mes très respectueux hommages, je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'expression de ma considération la plus haute et la plus dévouée.

Charles de Gaulle

Hugues Troussel

La Légitimité Dynastique en France

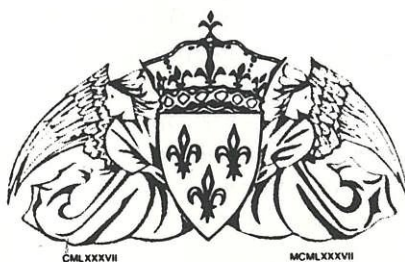
Livre officiel de la Présentation D'AMBOISE
dédié à la Famille de France



la Princesse Marie d'Orléans
Maitre Hugues Troussel,
Monsieur Pierre Roissard.



Le Duc de Vendôme
Monsieur Roissard
Le Duc d'Angoulême



La célébration du Millénaire capétien invite les Français à retrouver leurs racines et à approfondir le sens du vieux pacte national passé par leurs rois.

La légitimité du pouvoir reste une aspiration inscrite au fond des âmes. Aussi, la question de la légitimité dynastique est-elle l'objet d'une controverse, dont les médias se sont volontiers emparés.

Aux droits des Bourbons-Orléans viennent s'opposer les prétentions de l'aîné des Bourbons d'Espagne.

Abordant, avec rigueur et intelligence, la question dynastique, Hugues Troussel, avocat à la cour d'appel de Paris, apporte des réponses décisives.

Chroniqueur averti de la revue « Légiste », M^e Hugues Troussel aura su renouveler le débat, en démontrant que la succession dynastique ne peut être qu'« à la guise de France ».

Comme le suggère l'auteur, il appartiendra dès lors au roi de France à « ne pas venger les injures faites au duc d'Orléans. » (Louis XII)

PIERRE ROISSARD

**« ... Un chef-d'œuvre du genre,
qui fera longtemps référence. »**

Le Figaro

BON DE COMMANDE

à retourner à : ÉDITIONS ROISSARD
44, rue BIZANET 38000 Grenoble

Veuillez m'adresser : _____ exemplaire(s)
de l'ouvrage

« LA LÉGITIMITÉ DYNASTIQUE »

☐ Ci-joint mon règlement de 150 F
+ port 2300 F × _____ = _____ F TTC
libellé à l'ordre de ÉDITIONS ROISSARD

M/ Mme / Mlle (MAJUSCULES S.V.P.)

Prénom _____

Adresse _____

code postal [] [] [] [] [] []

Ville _____

Tél. _____

